

Ligue Burundaise
des Droits de l'Homme
B.P. 177
Bujumbura

Bujumbura, le 4 mars 1992

A Son Excellence le Major Pierre Buyoya
Président de la République du Burundi
à
BUJUMBURA

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les conditions actuelles inquiétantes de la campagne de sensibilisation publique pour le référendum constitutionnel prévu pour le 9 mars 1992.

La Ligue Burundaise des Droits de l'Homme estime que pour revêtir un caractère démocratique, tout référendum a fortiori un référendum constitutionnel, doit, entre autres conditions, pouvoir être précédé d'une campagne qui donne réellement aux tenants de chacune des alternatives les moyens suffisants et, autant que possible, égaux de faire entendre et partager au public et par voie légale leurs opinions.

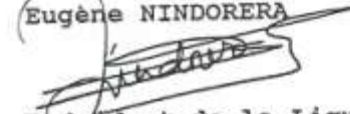
La Ligue, qui veut s'assurer que le vote qui dotera le Burundi d'une Constitution sera pour chaque Burundais un vote assumé et responsable, estime que le vote de ce 9 mars serait lourdement hypothéqué si les Burundais convoqués à cette échéance ne s'inspiraient pas d'un débat réellement contradictoire.

La Ligue est cependant au regret de constater que depuis l'ouverture de la campagne référendaire, peu d'espace d'expression est laissé en dehors de celui qu'occupe la propagande totale du gouvernement en faveur du projet de Constitution, qui s'appuie notamment sur un monopole indu des médias. La Ligue est en outre préoccupée par le fait que les médias et plusieurs responsables publics se rejoignent pour amalgamer, diaboliser et désigner à la vindicte publique les tenants du rejet du projet de Constitution. Etre contre une Constitution donnée n'est nullement être contre la démocratie. La Ligue attire votre attention sur les dangers de la logique manichéenne dans laquelle est entrée la campagne référendaire.

Eu égard à ces constats, la Ligue exprime vivement le souhait que vous envisagiez toutes les mesures susceptibles de rendre à la campagne référendaire l'équilibre et la liberté qui lui font actuellement défaut et qui exposent le vote prévu à la perte de tout crédit et valeur politiques.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

(Eugène NINDORERA


Président de la Ligue
Burundaise des Droits de l'homme

CPI

- S.E. Mr. le Premier Ministre
- Mr. Mme le Ministre (tous)
- Mission Diplomatique (toutes)